

## Le CFA Cnam et la DDFIP 93 signent une convention de partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des alternants

Le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis (DDFiP 93), rattachée à la Direction générale des finances publiques (DGFIP), ont officialisé la signature d'une convention de partenariat visant à renforcer les liens entre formation et emploi public, notamment en faveur de l'insertion professionnelle des alternants.

### Un partenariat au service de la professionnalisation des apprenants

Cette convention s'inscrit dans une volonté commune de favoriser l'accès des apprentis à des parcours qualifiants et professionnalisants au sein de l'administration publique. Elle vise notamment à développer l'accueil d'alternants au sein de la DDFIP 93, à soutenir leur montée en compétences, et à faciliter leur insertion durable dans le monde du travail ainsi que de renforcer l'information, la formation et l'accompagnement des étudiants vers les métiers de la fonction publique.

À travers ce partenariat, le CFA Cnam mobilise son expertise pédagogique reconnue dans l'enseignement supérieur en alternance, tandis que la DDFIP 93 met à disposition un environnement professionnel structurant et formateur, en prise directe avec les missions de service public.

### Des actions concrètes et un suivi structuré

La convention prévoit la mise en place d'actions conjointes telles que la découverte des métiers à travers des actions d'information et des rencontres avec les étudiants au sein des formations du CFA Cnam, ainsi que l'accompagnement des étudiants pour accéder aux carrières de la fonction publique ainsi que l'accueil d'apprentis au sein des services de la DDFIP de Seine-Saint-Denis. Un suivi régulier du partenariat est également instauré, avec la réalisation d'un bilan annuel permettant d'évaluer les actions engagées et d'identifier les axes d'amélioration

En renforçant les passerelles entre le monde académique et l'administration, ce partenariat contribue à répondre aux enjeux d'attractivité des métiers publics et de développement des compétences sur le territoire de la Seine-Saint-Denis

« Ce partenariat illustre pleinement l'engagement du Cnam en faveur d'une formation en alternance étroitement connectée aux besoins du service public. En rapprochant nos apprenants des réalités professionnelles de la DGFIP, nous contribuons à former des talents immédiatement opérationnels et à renforcer l'attractivité des métiers publics sur le territoire », déclare Sylvain Ferrari, adjoint auprès de l'administratrice générale du Cnam en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures.

« Je tiens à remercier pour leur mobilisation toutes les équipes du CNAM et celle de la DDFIP 93. Au cours de l'exercice 2025 2026, la DDFIP93 a déjà pu accueillir une apprentie du CFA CNAM, prémices d'une fructueuse collaboration future. Notre direction participera également aux journées portes ouvertes et aux journées métiers afin de faire découvrir la diversité de ses missions et des parcours qu'elle offre. », ajoute Frédéric Iannucci, directeur de la DDFIP 93.

## Contact presse

Direction de la communication  
Conservatoire national des arts et métiers  
292, rue Saint-Martin, Paris 3e

[presse@cnam.fr](mailto:presse@cnam.fr)

<https://presse.cnam.fr/communiqués/le-cfa-cnam-et-la-ddfip-93-signent-une-convention-de-partenariat-en-faveur-de-l-i>